

Annexe Circulaire

Circulaire FSMA_2019_23-2 du 5/08/2019

Rapport de la direction effective de sicav autogérées - fiche « Collaboration avec des prestataires de services cruciaux » (Annexe B)

1.	Nature de la collaboration	1. Sous-traitance
	To the control of the	2. Délégation
	Indiquez de tel type de collaboration il s'agit.	3. Autre collaboration avec
2.	Description de la prestation de services	un prestataire de services cruciaux
2.	Description de la prestation de services	
	(par exemple, « dépositaire », « gestionnaire du	
	portefeuille d'investissement », « agent	
	administratif », « distributeur », « prestataire de	
	services financiers »)	
	Dans les cas où il est question de sous-traitance par	
	l'OPC lui-même ou de sous-traitance ou délégation	
	par le gestionnaire du portefeuille d'investissement	
	ou par l'agent administratif, veuillez donner	
	une énumération concrète des activités et services concernés.	
	concernes.	
3.	Nom du prestataire de services	
4.	Numéro d'entreprise du prestataire de services	
	realiter a chirephoe da prestatane de services	
5.	Statut de droit financier du prestataire de services	
	(le cas échéant)	
6	Advance du prostataire de comites	
6.	Adresse du prestataire de services	

Uniquement pour les activités sous-traitées et déléguées :		
7.	Quel dirigeant effectif est responsable au sein de l'OPC du contrôle de l'activité sous-traitée ou déléguée ?	
8.	Comment l'OPC assure-t-il la surveillance (monitoring) de l'activité sous-traitée ou déléguée ? Veuillez vous référer à des documents concrets dans lesquels cette surveillance est documentée.	
A remplir uniquement en cas de sous-traitance par l'OPC lui-même ou en cas de sous-traitance ou de délégation par le gestionnaire du portefeuille d'investissement ou par l'agent administratif		
9.	Un contrat écrit a-t-il été conclu ? Celui-ci est-il à jour et signé par toutes les parties ?	
10.	A quelle date ce contrat a-t-il été conclu ?	
11.	A quelle date ce contrat a-t-il été modifié pour la dernière fois ?	
12.	Quel est le délai de résiliation du contrat ?	
13.	Ce contrat contient-il une clause garantissant la continuité et la qualité des activités dans le cas où l'une des parties mettrait fin au contrat ?	